



GUIDE DU FLEURISSEMENT & EMBELLISSEMENT DURABLE DES COMMUNES DE L'OISE



60 Oise
c|a.u.e



Votre
collectivité
de proximité

Couverture
Dahlia autralis
©Martin Sirot

Lavoir d'Auneuil
©Martin Sirot

4^{ème} de couverture
Jardin de l'église Saint-Etienne - Beauvais
©Martin Sirot

Paysage de campagne - Savignies
©Martin Sirot

Crédit photographique © CAUE60





Nadège LEFEBVRE

Présidente du Conseil départemental de l'Oise

En ces temps de crise, veiller au fleurissement des communes peut paraître accessoire, mais l'agencement des massifs relève davantage de la qualité de vie que du simple ornement. Mieux, il apporte de la joie !

Les fleurs au-delà de leur beauté véhiculent en effet de nombreux symboles positifs. Les fleurs se marient avec la passion, l'amour, offrent également des propriétés thérapeutiques, cosmétiques, ménagères et peuvent même se distinguer en cuisine.

Bien ancrées dans notre imaginaire collectif, notre culture, notre amour du beau et des couleurs, elles sont bienveillantes et apaisantes.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'évolution de la société tend vers les loisirs, le retour à la nature ou encore le sport, toutes ces aspirations peuvent être accompagnées par un fleurissement dans une commune. En outre, plus que jamais, la population est attachée au fait de vivre dans un cadre sympathique, accueillant, fleuri. Nous le constatons chaque année avec le Concours des Villes et Villages fleuris que nous organisons dans l'Oise, avec une mobilisation de la population et des élus qui ne faiblit pas.

Ce guide du fleurissement a donc été conçu pour vous donner les clés d'un fleurissement réussi. Que ce soit dans les domaines techniques, botaniques et surtout, environnementaux.

L'ensemble des informations mis à votre disposition dans ce guide, permettra, je l'espère de trouver les bonnes idées pour fleurir et embellir votre commune avec un objectif simple : semer du beau pour récolter du bonheur !



Sommaire

Introduction	1
Observer et comprendre	
Les paysages de l'Oise	3
L'approche communale	7
Le petit patrimoine	11
Les éléments constitutifs du paysage	13
Créer et fleurir	
Les origines de la réflexion	19
Le plan guide paysager : un outil d'aide à la gestion	20
Fleurir de manière durable	21
Créer des massifs	22
La couleur	23
La texture	25
Compléter l'embellissement	26
Entretenir dans le temps	
Préparation du sol et plantations	29
Entretien, division et paillage	30
Taille douce des arbres et arbustes	31
La gestion différenciée	32
Aller plus loin	
Les concours	39
Les adresses utiles	40
Les publications	41

Introduction

Le paysage fait partie de notre quotidien et contribue à rendre notre cadre de vie plus agréable. Le fleurissement et l'embellissement des communes participent à cette qualité.

Cette démarche de valorisation constitue une ambition municipale qui s'inscrit sur le long terme avec un projet et une vision globale du territoire.

Ce guide se présente comme une aide à la prise en compte des nouveaux enjeux du fleurissement durable, de la biodiversité et de la mise en place de la gestion différenciée. Il s'adresse à tous les élus, employés et bénévoles qui souhaitent participer à l'embellissement de leur commune.

Il ne propose pas de solutions toutes faites, ni de « recettes clefs en main » pour fleurir sa commune ou son jardin, mais invite à s'interroger sur l'intégration du projet paysager dans son environnement.

On fleurit avant tout un espace, avec des caractéristiques qui lui sont propres : la topographie, la nature du sol, l'ensoleillement... un projet durable et réussi est un projet adapté au contexte !

Introduire le végétal dans l'espace public contribue à enrichir la biodiversité, enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Ensemble contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie oisien !

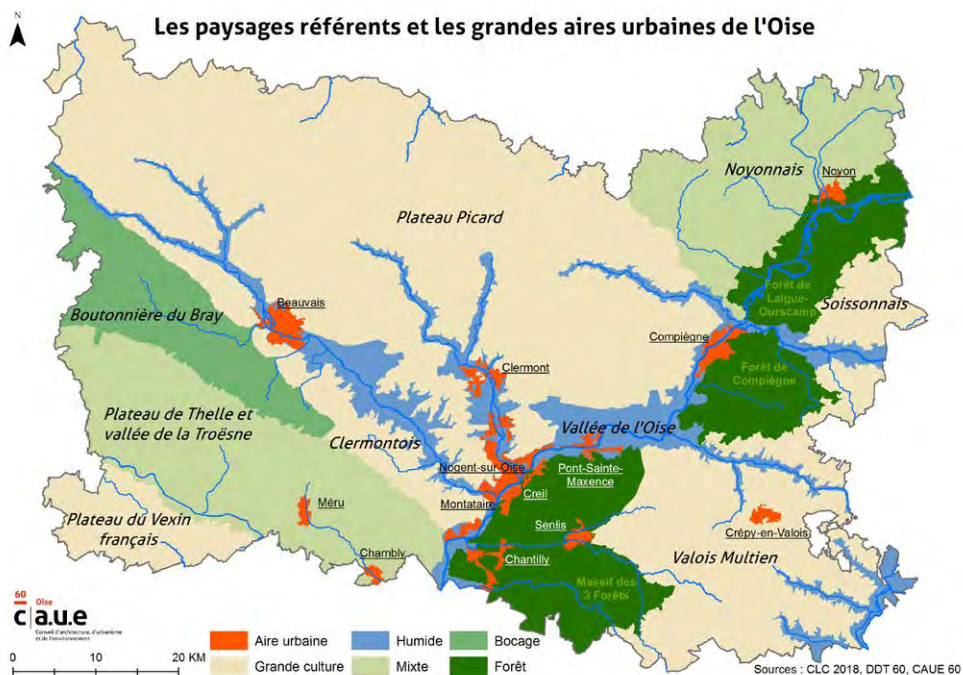


60 Oise
c|a.u.e

Observer et comprendre

Les paysages de l'Oise

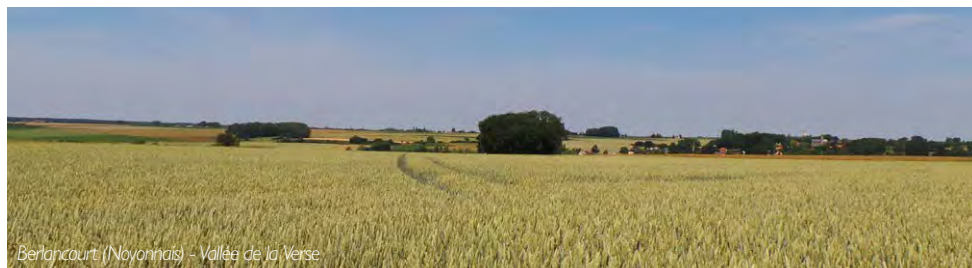
Le projet de fleurissement et d'embellissement s'inscrit dans une logique plus globale. Le Département de l'Oise est un territoire composé de paysages variés. Ils se sont développés sur un relief doux de faible amplitude, qui est principalement constitué d'un assemblage de plateaux de craie et de calcaire. Ces derniers s'articulent autour de vallées, encaissées ou ouvertes, et d'espaces présentant un relief localement plus élevé comme les buttes témoins ou la Boutonnière du Bray. Les paysages ouverts de grandes cultures du Plateau Picard occupent une grande partie du territoire. En fond de vallée, ces grands paysages laissent place à des activités industrielles ou post-industrielles, liées à l'eau. Elle assure une continuité paysagère entre les grandes vallées de l'Oise et de l'Aisne ainsi que des plus petites comme celle du Thérain, de l'Automne ou de la Nonette. Le long de la Vallée de l'Oise se développe un paysage plus fermé de massifs forestiers depuis le Noyonnais jusqu'au massif des Trois Fûrets. Il en ressort cinq paysages référents que l'homme a souvent modifiés : les grandes cultures, le bocage, les paysages de polyculture et d'élevage, les massifs forestiers et les vallées humides. Les demeures et châteaux historiques créent au sein de ces grandes entités des paysages singuliers.



LES PAYSAGES DE GRANDES CULTURES

Soissonnais, Valois-Multien, Plateau Picard, Vexin, Santerre (nord du Noyonnais)

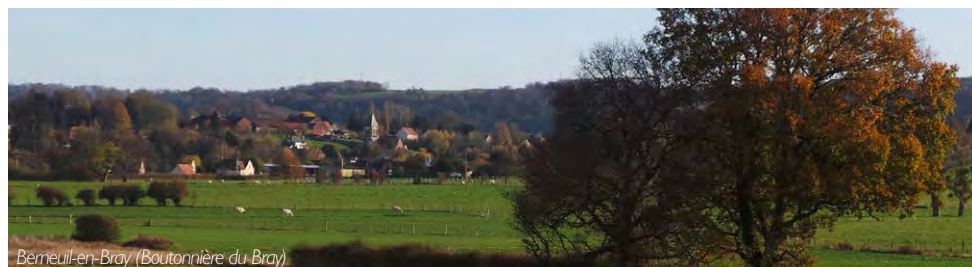
Ils représentent les paysages dominants du département, composés de plaines ouvertes ou plateaux, avec des vues lointaines, occupées par des grandes cultures dites *openfield*. Ils sont ponctués par des petits boisements, bosquets ou remises à gibier. Les mouvements de relief (une vallée, un talus...) sont souvent soulignés par un boisement, un rideau d'arbres, parfois une poche d'herbage créant des éléments distincts et rythmant le paysage.



LE BOCAGE

Pays de Bray, Picardie Verte

Ce paysage se caractérise par un maillage de haies arborées et arbustives qui se resserre encore plus fortement autour des zones bâties. Le bocage repose sur un relief vallonné. Ce grand paysage organise un réseau de prés, de prairies, de vergers en partie préservé grâce à l'activité d'élevage encore présente. Il est parsemé de boisements de toutes tailles. C'est le type de paysage qui a le plus évolué ces dernières décennies entraînant la disparition des haies, l'agrandissement des parcelles, cédant de plus en plus la place à la culture.

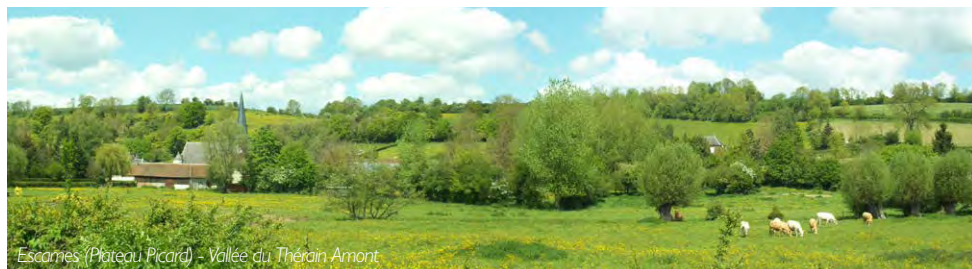


LES PAYSAGES DE POLY CULTURE ET D'ÉLEVAGE

Pays de Thelle, Picardie verte, Clermontois, Monts du Noyonnais

Ce sont des espaces mixtes composés, dans des proportions variables, de champs ouverts, de boisements et forêts, de prés. Ils sont très présents dans les vallées et vallons.

Des configurations variées existent en fonction de la nature des sols, du relief et de la présence de l'eau.



LES MASSIFS FORESTIERS

Valois forestier, forêts de Compiègne, de Laigue, d'Ourscamps et de Hez-Froidmont

Les massifs forestiers constituent des paysages fermés de forêts et de bois. Ils ont souvent été préservés des défrichements car ils faisaient partie de vastes domaines seigneuriaux et royaux initialement destinés à la chasse.

Les aménagements humains ont créé des percées visuelles ou des ouvertures : perspectives et allées de châteaux, allées de vénerie, voiries automobiles...mais aussi des allées d'exploitation pour le bois. Ces lisières, ainsi que les clairières sont des espaces importants pour la biodiversité, en particulier la petite faune.



LES VALLÉES HUMIDES

Vallée de l'Oise, Vallée du Thérain

Le département de l'Oise est sillonné par de grands cours d'eau qui génèrent des paysages contrastés comme des vallées encaissées ou au contraire des plaines humides très larges aux berges peu escarpées et où les cours d'eau s'étalent en cas de crue. Ceux-ci ainsi que beaucoup de zones humides, ont été modifiés et exploités pour l'industrie ou la navigation. La populiculture a, par exemple, bien souvent refermé ces paysages. Ce sont pour autant des espaces très riches, mais fragiles, où la flore spécifique (saulaie, prairie humide...) sert de refuge à une faune de milieux humides.



Chiny-Ourscamp (Noyonnais), Vallée de l'Oise

LES PAYSAGES HISTORIQUES

Les grands domaines et châteaux seigneuriaux qui parsèment le territoire départemental créent des micro-paysages : boisements privés, grandes perspectives plantées, parcs et jardins... Bien souvent façonnés par l'homme, ils sont généralement plantés d'arbres remarquables qui contrastent avec la végétation locale par ses essences, ses formes et ses couleurs. La valeur historique et culturelle de ces lieux participe à l'attractivité du territoire et leur bonne préservation est essentielle. Ces sites sont souvent protégés et nécessitent un travail commun avec les services de l'Architecture et du Patrimoine (Architecte des Bâtiments de France).



Carte de Cassini - ©Géoportail

L'approche communale

Par l'artificialisation des sols, liée au développement de l'activité humaine, les aménagements de ces milieux s'affranchissent des paysages d'origine. Le relief et les principales rivières ont formé les structures de ces territoires. Historiquement, les villes et les villages se sont développés à proximité des voies de communications : les vallées avec les cours d'eau, les routes importantes notamment royales et nationales et les voies ferrées. Avec l'expansion des activités industrielles et de la logistique, les extensions urbaines s'implantent aujourd'hui majoritairement sur les plaines et plateaux agricoles, autour des villes moyennes du département.

Chaque composante de la ville possède des caractéristiques propres dues à son utilisation, à son rôle dans la vie de la commune, à sa situation géographique, ses déplacements...

Tout village possède un **patrimoine** historique, architectural et paysager qui lui est propre.

On réfléchit ainsi à la manière de valoriser ces composantes :

- ✿ Les bâtiments et équipements publics : la mairie, l'église, les écoles...
- ✿ Les entrées de ville.
- ✿ Les espaces publics vus ou utilisés : les places publiques, les aires de jeux...
- ✿ Le patrimoine vernaculaire : calvaires, puits, murs anciens, monuments aux morts...
- ✿ Le patrimoine naturel : mares, rivières, arbres remarquables, haies...

L'histoire et les activités du village sont ainsi de véritables sources d'inspiration pour mettre en valeur les formes, les espaces et les usages comme une briqueterie, un moulin, une exploitation viticole...

Un **projet de fleurissement et d'embellissement** valorise ces éléments à partir d'un **fil conducteur et d'une réflexion globale** sur la commune.

Ces aménagements paysagers permettent également de masquer des éléments urbains disgracieux : talus, murs dégradés ou encore mobiliers de tri sélectif, transformateurs...

Chaque aménagement doit être pensé en fonction du contexte et de l'échelle du lieu, de la nature du sol, de l'exposition, de la fréquentation, des capacités d'entretien...

Tous ces paramètres sont à prendre en compte !

LES ENTRÉES DE VILLES ET LES AXES DE COMMUNICATION

Les entrées de ville « donnent le ton ». Sans être trop chargées ni systématiques, elles s'adaptent à l'échelle du lieu. Leurs aménagements informent l'automobiliste qu'il va entrer dans un secteur habité et qu'il doit ralentir. On choisira de traiter ces lieux par des massifs de couleurs, assez simples et proportionnels au lieu. En arrivant, une entrée de ville fleurie et aménagée renvoie une image positive. Ces lieux de passage contribuent à la qualité du cadre de vie, à l'attractivité du territoire et suscitent l'envie d'entrer dans la commune.



Le Meux

Année de plantation



5 ans après

Les entrées de ville et les axes de communication peuvent être entretenus différemment : la tonte moins fréquente augmente la biodiversité et permet de diminuer le nombre d'interventions des techniciens sur ces lieux dangereux.

LE CENTRE ANCIEN

Le fleurissement et les aménagements paysagers du centre ancien font souvent l'objet d'une attention plus particulière. Les plantations mettent en valeur le patrimoine en créant un cadre de vie unique dans la commune. Les aménagements peuvent faire disparaître le stationnement des véhicules pour une meilleure cohabitation des différents usagers (piétons et automobilistes).



LES BÂTIMENTS ET LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Ces espaces demandent plus de bienveillance et d'entretien car ce sont des lieux très fréquentés et structurants de la commune. Dans cette logique, on apporte une attention particulière aux massifs proches des espaces souvent piétonniers que les passants auront le loisir d'apprécier de près. Les agents peuvent alors s'adonner à la créativité : art topiaire, choix des plantes, compositions florales, ouvrages d'art : tressage des saules, ferronneries...

Les plantes annuelles, en nombre limité, apportent de la couleur, en fonction des événements culturels et sportifs, mais il est préférable de contraster leurs effets aux endroits clefs de la commune.

LES EXTENSIONS PAVILLONNAIRES

Ces secteurs sont souvent composés de constructions très hétéroclites. Grâce à un traitement végétal il est possible d'apporter plus de qualité et de cohérence à l'ensemble et de traiter la transition entre l'extension pavillonnaire et les espaces naturels ou agricoles. Ces franges végétalisées peuvent avoir une fonction de brise-vent et constituer un support à une continuité écologique.



LES PARCS D'ACTIVITÉS

Le traitement paysager des parcs d'activités permet d'apaiser et de gérer les flux entre les véhicules légers et les poids-lourds, les stationnements ainsi que les cheminements piétons et cyclistes...

Les plantations de différentes hauteurs contribuent à adoucir leur impact visuel et à traiter leurs limites avec les espaces agricoles et naturels. C'est une autre réponse à la lutte contre le réchauffement climatique et au traitement alternatif des eaux pluviales.



Le petit patrimoine

Trop souvent délaissés, les éléments du patrimoine vernaculaire marquent pourtant l'identité et l'histoire d'une commune. Ils doivent faire l'objet d'une attention particulière et être valorisés. Des aménagements paysagers réfléchis et adaptés révéleront ainsi tout leur cachet. **On plante et on aménage autour de ces éléments et pas au dessus** : pots et suspensions sont donc à proscrire puisqu'ils les masquent. Les anciennes pratiques (lavoirs, mails, puits...) les anciens usages (roseraies, vignes, ...) ou encore les couleurs du blason de la commune sont autant d'éléments qui inspirent à l'embellissement.

Le PLU peut protéger des éléments du patrimoine remarquable bâti ou naturel, au travers de la loi Paysage transcrite dans l'Article L151-19 du code de l'urbanisme.

LES MONUMENTS AUX MORTS

Apparus après la guerre de 1870, ces importants éléments mémoriaux honorent les défunts des différentes guerres. Ayant la forme de stèle, tantôt sculptées ou dominées par un soldat, on les retrouve soit en cœur de village, soit dans l'enceinte même des cimetières. Leur aménagement dure toute l'année et peut faire l'objet d'un fleurissement exceptionnel au moment des commémorations.



LES CALVAIRES

Aussi bien situés à l'intérieur, qu'à l'extérieur de la commune, les calvaires sont nombreux et leurs formes très diverses. Généralement construits sur un pied d'estale, ils sont en fer forgé, en pierre ou en bois. Ils marquent un lieu précis dans le village : les entrées de villes, un carrefour important, un chemin de croix... Ils sont parfois entourés d'arbres de haute tige formant un décor lointain.



LES PUIITS ET LES LAVOIRS

Avant que l'eau n'alimente toutes les maisons, les puits et les lavoirs étaient des éléments essentiels qui participaient grandement à la vie sociale d'un village. Ils étaient souvent construits en pierres calcaires ou en briques, selon les territoires. Le puits picard est une spécificité de notre territoire.



Les éléments constitutifs du paysage

Les éléments paysagers (arbres remarquables, usoirs...) existants servent de support à l'aménagement. Témoins de notre histoire, ils font partie intégrante de **l'identité de nos villes ou de nos campagnes**. Troncs d'arbres, haies, clôtures, sont autant d'éléments verticaux ou horizontaux qui **animent un paysage en trois dimensions**. Ils cadrent ou referment des vues, soulignent un relief, apportent de l'ombre... En plus de leur qualité esthétique et culturelle, leur intérêt environnemental est essentiel : une haie de bonne qualité peut accueillir 10 à 20 espèces d'oiseaux et de mammifères, plusieurs centaines d'insectes différents. C'est pourquoi leur protection et leur valorisation est importante dans les projets d'aménagement ou de fleurissement.

Le PLU peut, pour des motifs écologiques, protéger, maintenir ou remettre en état des éléments paysagers supports de continuités écologiques, au travers de l' Article L151-23 du code de l'urbanisme.

LES CLÔTURES

Du mur à la grille, l'aménagement végétal des clôtures peut prendre des formes et des couleurs très variées. Simplement composées d'arbustes, elles reflètent parfois les goûts picturaux des habitants. Leur visibilité depuis l'espace public en font des éléments impactants directement sur notre quotidien.



LES USOIRS

Cette large bande enherbée, comprise entre le bâti et la chaussée, constituait à l'origine un espace commun où l'on entreposait le fumier, le bois, et où l'on rassemblait les animaux. Aujourd'hui, les usages ont changé mais ce sont toujours des espaces polyvalents de qualité.



LES MAILS PICARDS

Véritable cœur du village, ces grandes places engazonnées sont généralement ceintes de tilleuls taillés en rideau. Autrefois lieux dédiés aux jeux traditionnels (tamis, maillet...), ils servent d'espaces publics de rassemblement pour les fêtes et les événements de la commune.



LES ARBRES REMARQUABLES

Qu'ils soient isolés ou en petit groupe, ces arbres, par leur présence, leur implantation et leur essence, constituent des éléments de repère dans le paysage. Aujourd'hui 7 dans l'Oise sont classés sous un label national « Arbres Remarquables de France » selon les critères de l'association A.R.B.R.E.S. D'autres, nommés « Arbres de la Liberté » se trouvent souvent en centre-bourg pour des commémorations. Leur préservation repose sur un entretien de qualité et une protection dans les documents d'urbanisme.



LES TOURS DE VILLE ET LES VERGERS

Le tour de ville est une forme historique caractéristique de bourgs ou de villages situés dans le Plateau Picard. Il se constitue d'une couronne arborée et d'un cheminement continu autour des villages composant le « courtil », en relation avec l'activité d'élevage. Une trame de vergers et de jardins occupe l'intérieur de cette limite. Les extensions pavillonnaires tendent à faire disparaître ces anciens espaces agricoles, supports de biodiversité et de cohérence du village.



LES MARES ET LES ÉTANGS

Les mares et étangs sont encore très présents au cœur des villages de l'Oise. Les formes et les matériaux utilisés pour les créer diffèrent selon leur implantation et leur utilisation sur le territoire (abreuvoirs, gestion des eaux de pluie, réserves incendie...). Correctement entretenus, ils sont des milieux propices au développement d'une biodiversité faunistique et floristique. Privilégier donc un traitement simple et rustique, avec des plantations adaptées.



LES HAIES

Les haies jouent un rôle majeur dans notre paysage. Leurs différentes formes, libre ou taillée, bocagère ou fruitière, et leurs différentes hauteurs participent à l'identité de nos campagnes.

Arrachées massivement suite aux remembrements, elles jouent pourtant un rôle majeur dans l'environnement dans la lutte contre le ruissellement, la formation de congères par leur effet coupe-vent. Elles servent de refuge pour une faune variée et constituent des corridors biologiques à protéger.



La parole aux professionnels

COMMUNE DE BEAUVAIS

Monsieur Pascal FOURCOY - Directeur du fleurissement de la ville

Quelques mots sur votre commune :

Beauvais, préfecture de l'Oise est une ville d'environ 56 000 habitants. C'est une commune labélisée 4 fleurs au label Villes et Villages Fleuris, 2 fois Fleur d'Or. Elle possède de nombreux espaces verts ou naturels le long du Thérain.

Comment vous inspirez-vous de l'histoire de la commune pour le fleurissement ?

Je me suis beaucoup inspiré du riche passé historique de la ville : la tapisserie des gobelins, la manufacture des grès (Greber). La cathédrale et l'ensemble des édifices religieux ont été aussi une formidable source d'inspiration au travers des vitraux notamment. J'ai réinterprété ces derniers avec différentes structures en châtaignier ou en osier tressées. Je me suis attaché au travers du fleurissement à donner une image positive de la ville. La stratégie d'embellissement a été repensée et redéployée sur l'ensemble de la ville afin de créer un fil conducteur grâce à ce fleurissement identitaire. Le fleurissement participatif avec des partenaires locaux a également joué son rôle de lien social.

Comment valorisez-vous le patrimoine, bâti et naturel, par le fleurissement ?

Pour faire lien avec le patrimoine bâti je me suis employé à utiliser les matériaux locaux dans mon projet de fleurissement, la brique sous toutes ses formes (chamotte et le torchis). Le patrimoine naturel de la ville, zones humides, plan d'eau et la flore spontanée présente ont fait réponse au fleurissement durable mis en place depuis plus de seize années. Le choix d'une palette végétale dans sa plus grande diversité a permis de créer un fleurissement des plus naturels.

D'avantage de vivaces a permis d'amplifier les surfaces de fleurissement passant de 2500 m² à 6000 m² aujourd'hui.





60
— Oise
c | a.u.e

Créer et fleurir

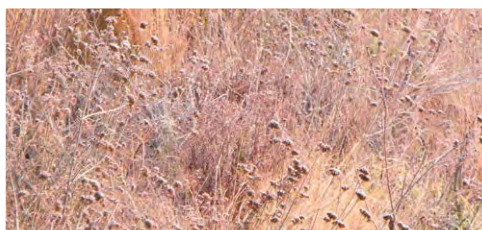
Les origines de la réflexion

L'image du fleurissement et de l'embellissement est aujourd'hui souvent associée à celle des jardinières plantées, massifs regorgeant d'annuelles aux teintes colorées l'été et d'arbustes taillés en cube. Pourtant, il est nécessaire de prendre en compte dans sa réflexion **les autres composantes de l'espace public**, notamment les alignements d'arbres qui cadrent les vues, les plantations de haies qui animent un paysage, les couvre-sols qui contrastent avec le béton ainsi que le mobilier urbain qui rend un espace public agréable et fonctionnel.

Les plantations sont constituées d'éléments vivants. Leurs couleurs, leurs textures, leurs floraisons, varient au rythme des saisons et de leurs espèces. Ces propriétés sont à prendre en compte pour maintenir **un fleurissement et un embellissement tout au long de l'année.** C'est par l'observation du territoire dans lequel la commune est située, qu'il est possible de déterminer les caractéristiques le composant : matériaux, couleurs, textures, formes et éléments insolites du paysage... Le projet de fleurissement, s'inspirant de l'existant se positionne ainsi dans la continuité ou le contraste avec ces éléments.

Les habitants sont les premiers usagers de l'espace public, ils peuvent également en être les acteurs.

Inciter les habitants à embellir et fleurir leurs façades et clôtures, les faire participer à des journées de plantation ou bien ouvrir une commission fleurissement aux habitants, sont autant d'initiatives pour conforter les liens sociaux dans la commune.

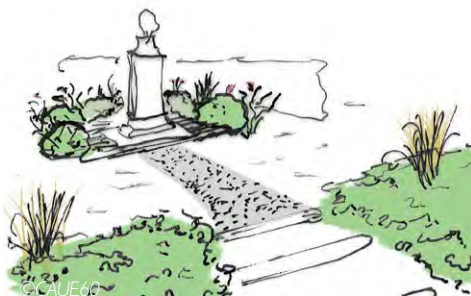


Le plan guide paysager : un outil d'aide à la gestion

Pour parvenir à concilier l'ensemble des éléments à valoriser, il est important d'élaborer un **plan guide paysager de la commune**. Afin de définir une trame globale et un projet de développement, une **démarche cohérente** et un **budget anticipé sur plusieurs années**, il faut mettre en place un **planning de travaux d'aménagements** car tout ne se fera pas en une seule année et doit donc **s'échelonner dans le temps**.



- ❁ Lister et localiser les éléments à traiter.
- ❁ Phasé et prioriser les interventions : en fonction de leur nécessité, de la visibilité du lieu et du budget alloué.
- ❁ Anticiper la gestion dans le temps de l'entretien



Fleurir de manière durable

POURQUOI LES VIVACES ?

Dans le cadre des politiques de l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité, attachées au fleurissement et à l'embellissement des villes, les vivaces contribuent à la prise en compte du développement durable en les intégrant au choix de plantations dans les plates-bandes, car elles possèdent de nombreux avantages :

- ✿ Durée de vie plus longue (de 3 à 5 ans en moyenne).
- ✿ Possibilité de division, donc moins coûteuses.
- ✿ Moins gourmandes en eau.
- ✿ Besoin de moins d'entretien si elles sont associées avec du paillis.
- ✿ Période de floraison plus longue.
- ✿ Grande diversité de hauteur, de feuillage, de couleur et de texture.

Aux vivaces qui rythment et structurent la conception des massifs, les annuelles peuvent en compléter la composition pour obtenir une plus large période de floraison.

LA ROSE

De nombreuses roses ont déjà fait la renommée du département de l'Oise comme la rose Palais Impérial de Compiègne® ou bien la Belle de Clermont® pour ne citer qu'elles ! Elles ont suscité également des fêtes comme à Gerberoy, à Fontaine-Chaalis...

Les rosiers présentent de nombreux types : pleureurs, grimpants, arbustifs, couvre-sols... très florifères et faciles de culture.

Mélangés à d'autres arbustes, ils offrent de nombreuses possibilités de combinaisons florales. Ils sont aussi intéressants en massifs que individuellement pour leur qualité florale.

Sans oublier leur parfum !



Créer des massifs

CHOISIR SES PLANTES ET SES COULEURS

Dans un aménagement paysager, tous les types de végétaux sont présents par leur taille, leur volume et leur aspect : de l'arbre aux arbustes, aux vivaces ou graminées, annuelles et bulbes...

Dans la création d'un massif, il est important de prendre en compte :

- ❁ **Les caractéristiques du lieu d'implantation du massif** : son échelle, sa fréquentation, son exposition, son ensoleillement, le type de sol...
- ❁ **L'espace disponible** (en pleine terre, en pot ou contre un mur) **et le support** choisi (horizontal ou vertical). Les plantes permettent de sublimer une façade.
- ❁ **Le placement des végétaux selon leur hauteur**, en trois paliers, permet à l'œil de passer par différentes strates sans créer de rupture visuelle, les petits devant et les grands à l'arrière.
- ❁ **La structure des végétaux** : feuillages, tiges, écorces et troncs, dans leur perception tout au long de l'année.
- ❁ **La période de floraison** à accorder selon les saisons pour définir la composition des couleurs.

Superposer plusieurs cultures offre de nombreux avantages : les arbustes donnent au massif du volume et de la hauteur alors que les bulbes et les plantes tapissantes couvrent le sol de couleur. Les variétés persistantes assurent une pérennité au long de l'année.

- ❁ **La structure du massif** peut aussi s'enrichir de plantes potagères (ail, choux...) pour la qualité de leurs formes, leurs fleurs, leurs feuillages ou leurs fruits. De la même manière des sculptures artistiques peuvent ajouter créativité et originalité à la composition du massif.
- ❁ **Le rythme de la composition** peut structurer l'espace par répétition d'une forme, d'une couleur ou d'une plante dans plusieurs massifs.

Les contrastes animent la composition des massifs : le noir et les couleurs plus foncées donnent de la profondeur tandis que le blanc illumine et assure les transitions. Un camaïeu de couleur structure plus qu'un mélange multicolore.

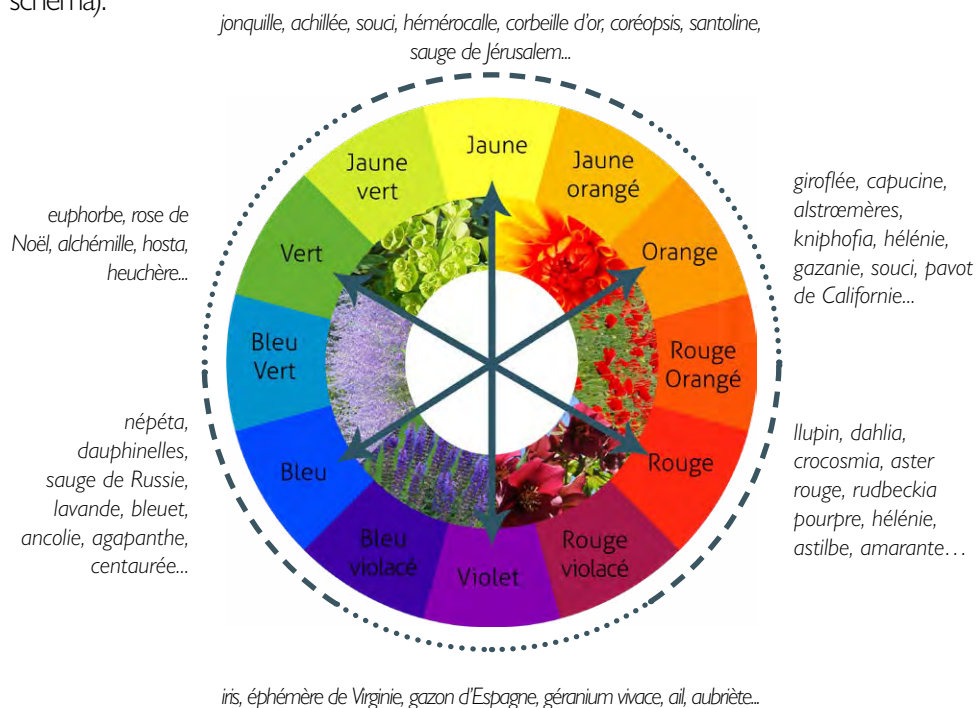
La couleur

LA PERCEPTION DES COULEURS

On distingue deux classes de couleurs :

- ❁ **Les primaires** : rouge, bleu, jaune
Elles permettent, par mélange, d'obtenir toutes les autres couleurs.
- ❁ **Les secondaires** : vert, violet, orange
Elles sont issues de mélanges de couleurs primaires.

Deux couleurs complémentaires correspondent à deux couleurs opposées (flèches du schéma).



Il n'existe pas de plantes complètement noires mais certaines se rapprochent du pourpre ou du bleu foncé et créent plus de contraste et de profondeur:

digitale, gaura, achillée millefeuille, arum, marguerite, oreille d'ours, céraiste, corbeille d'argent...



Le blanc peut servir à la transition des couleurs des massifs.

heuchère pourpre, rose trémière, ophiopogon, sauge pourpre, persicaire 'Red dragon'...

Le noir et le blanc ne sont pas des couleurs mais des nuances.

LES ASSOCIATIONS DES COULEURS

Les couleurs froides		Rose, mauve, bleu, violet	Ces couleurs s'associent pour créer des jardins romantiques. Elles peuvent être accompagnées de blanc à volonté. Les teintes pastels trouvent leur place dans les petits jardins car elles les agrandissent visuellement. Penser aux feuillages qui peuvent également servir de décor. Des plantes bleues comme des lavandes, nepeta ou perovskia s'associent avec un rosier rose.
Les couleurs chaudes		Rouge, brun, orange, jaune	Ces couleurs apportent une note éclatante aux massifs si elles sont utilisées avec parcimonie. Utiliser des feuillages texturés peut également donner cet effet. En respectant un camaïeu mettant en scène deux couleurs proches cela vous assurera une certaine harmonie : jaune et orange pour donner de la vitalité, brun et rouge pour le côté chaleureux. Des mélanges de jachères fleuries composées de soucis, cosmos, œillets d'Inde, pavots de Californie (...) assureront cet effet.
Les contrastes		Jaune & violet, bleu & orange, rouge & vert	Les contrastes de deux couleurs complémentaires permettent de créer du relief tout en apportant du dynamisme. L'association de feuillages garantie des contrastes intéressants.

Les jardins monochromes, avec parfois association de blanc, suscitent une diversité de la gamme des compositions.

QUELQUES CONSEILS

- De manière générale, le rouge étant une couleur forte, elle doit être utilisée avec vigilance. Ainsi, on évite de mélanger du rouge avec du bleu ou du jaune car cela peut être trop vif.
- Ne pas démultiplier les couleurs dans un massif. Deux couleurs complémentaires suffisent pour créer un contraste.
- Dans les espaces ombragés les couleurs chaudes apportent de la chaleur.
- Dans les petits massifs préférer des couleurs froides. Les rouges, jaunes et oranges attirent le regard et ont tendance à écraser visuellement les espaces.

Les odeurs forment une caractéristique indéniable des fleurs, à prendre en compte dans la composition afin de rendre un espace agréable.

La texture

Concentrer le fleurissement sur la couleur serait négliger d'autres caractéristiques du végétal comme **sa forme, sa texture et son feuillage**.

Elles restent présentes dans les compositions en hiver.

La composition des massifs comprend également :

- ❁ **Les volumes** : plats, boules, pyramidaux...
- ❁ **Les feuillages** : ronds, pointus, piquants, velus.... les contrastes animent les compositions. Certains feuillages aux couleurs multiples, dits feuillages panachés peuvent les éclaircir.
- ❁ **Les écorces** : lisses, rugueuses, colorées... elles sont surtout présentes en hiver, après la chute des feuilles.
- ❁ **Les graminées** donnent un effet de mouvement et de la légèreté à la composition.



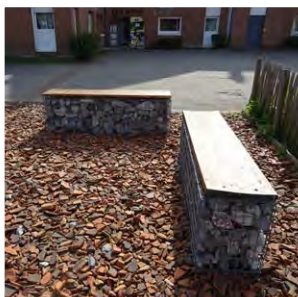
*Les bois des cornouillers
présentent des couleurs variées*

*L' écorce blanche du bouleau 'Jacquemontii' ou rouge du cerisier du Tibet
présentent un grand intérêt toute l'année.*

Compléter l'embellissement

LE MOBILIER URBAIN

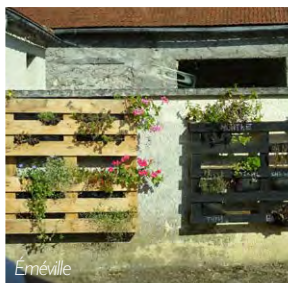
Le mobilier urbain fait partie intégrante de l'aménagement et de l'embellissement du cadre de vie. En lien avec le fleurissement, il s'adapte aux caractéristiques des lieux : cœur du bourg ou du village, extensions urbaines, parcs d'activités, espaces naturels... Le choix d'une certaine unité dans la couleur des différents éléments de mobilier (plots, bornes, barrières...) permet de conserver une certaine harmonie.



Les « hôtels à insectes », à la fois décoratifs et ludiques, accueillent de nombreux insectes à condition d'être implantés à proximité de plantes mellifères. Ils peuvent être construits par les écoles ou bien les services techniques.

LES JARDINIÈRES

Les jardinières peuvent constituer un autre moyen de fleurissement quand les conditions de plantation en pleine terre ne sont pas réunies. Afin de limiter l'arrosage, pensez à choisir des plantes plus résistantes à la sécheresse et à construire vos propres jardinières dans une démarche plus écologique et créative qui permet de les personnaliser selon vos envies !



La parole aux professionnels

COMMUNE DE LA CHAPELLE-SAINT-PIERRE

Monsieur Jean-François Dreux - Conseiller municipal

Quelques mots sur votre commune

La Chapelle-Saint-Pierre est un village d'environ 900 habitants situé sur le plateau de Thelle, à une altitude proche de 200 m qui permet d'avoir des vues remarquables sur les paysages picards et franciliens. Il s'est constitué avec le temps par le rattachement du hameau de Richemont et du quartier du Bois Morel qui, lui, appartenait à la commune d'Uilly-St-Georges où l'on retrouve d'ailleurs la rue du Bois Morel qui se prolonge jusqu'à notre village.

Comment pensez-vous votre fleurissement ?

Dès notre arrivée à la mairie nous avons privilégié le fleurissement en pleine terre. Une raison économique et une volonté de fleurissement durable afin de limiter la consommation d'eau. Nous souhaitons :

- Favoriser la faune et la flore spontanée.
- Limiter les coûts d'entretien.
- Inciter les habitants à fleurir l'intérieur et l'extérieur de leur propriété
- Faire participer les écoles et les élus.
- Communiquer autour de nos actions.
- Proposer un fleurissement comestible (arbres fruitiers, légumes oubliés ect...).

Quelles sont les difficultés ?

Poursuivre nos choix de fleurissement et d'entretien pour qu'ils perdurent et même s'améliorent dans le long terme. Nous avons la volonté de maintenir notre village propre et de poursuivre son embellissement.

Nous disposons de peu de moyens mais nos nouvelles méthodes permettent des économies de temps et d'argent.





60
Dise
c.a.u.e

Entretenir dans le temps

Préparation du sol et plantations

La préparation du sol est une étape primordiale pour assurer une plantation durable. En effet, celle-ci garantit la **reprise des végétaux et leur pérennité**.

Une épaisseur suffisante de la terre végétale est importante et permettra une réserve en eau proportionnelle, surtout pour les arbres.

Pour assurer une préparation de qualité :

- ❁ **Quelques semaines avant la plantation**, le sol doit être ameubli en profondeur. Suivant la qualité du sol, profiter de ce bêcheage pour ajouter de la matière organique à la terre (compost, fumier...). Le sol doit être débarrassé de toutes adventices notamment du liseron.
- ❁ **Avant de planter**, marquer et tracer au sol les emplacements futurs des plantations en respectant la densité préconisée selon leur type, donne un aperçu de la composition finale.
- ❁ **Lors de la plantation**, les trous doivent être suffisamment larges et profonds pour que les mottes puissent entrer sans forcer. Enfin, tasser légèrement et arroser chaque plantation.



Entretien, division et paillage

Jusqu'en hiver, les tiges et fleurs des vivaces ainsi que les graminées structurent les massifs. Ce n'est qu'en février-mars qu'elles peuvent être rabattues. Il est aussi possible de les diviser. Pour cela il suffit de les déplanter, une fois les touffes rabattues, et de diviser la motte à l'aide d'une bêche. Les plants ainsi récupérés pourront servir à la composition d'un nouveau massif. Cela limite en outre la concurrence et l'épuisement des plants.

Les divisions s'effectuent de l'automne jusqu'au tout début du printemps, quand les plantes sont encore en repos végétatif.

Le paillage constitue un élément à part entière dans une composition.

Esthétique et biologique, il remplace les bâches plastiques qui sont extrêmement polluantes. Le paillage amène de la couleur tout en limitant le développement des adventices et de la sécheresse.

Il stabilise la structure du sol et apporte de la matière organique en se décomposant. 5 à 10 cm d'épaisseur suffisent, en fonction du matériau choisi, sans ajouter de bâche en dessous.

Porter une attention particulière au pH des paillages qui peuvent à terme modifier la structure de la terre, comme l'écorce de pin qui acidifie les sols.

Pour le choix du paillage, prenez en compte le contexte historique : les matériaux locaux comme la brique ou la tuile pilée peuvent être utilisés.

C'est aussi l'occasion de **valoriser les déchets verts de la commune** par l'utilisation du broyat des branches et branchages.

A défaut de paillage, préférez une toile biodégradable en fibre végétale (coco ou lin par exemple).



Brique concassée



Bois raméal fragmenté



Miscanthus broyé



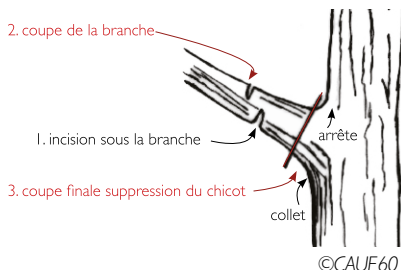
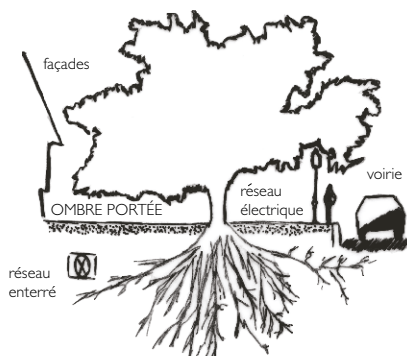
Paillage en toile de coco

La taille douce des arbres et arbustes

L'arbre est un organisme vivant. Un arbre bien portant n'a pas besoin d'être taillé, c'est une agression qui le fragilise.

La taille est effectuée pour adapter le végétal à des contraintes humaines (circulation, voisinage...).

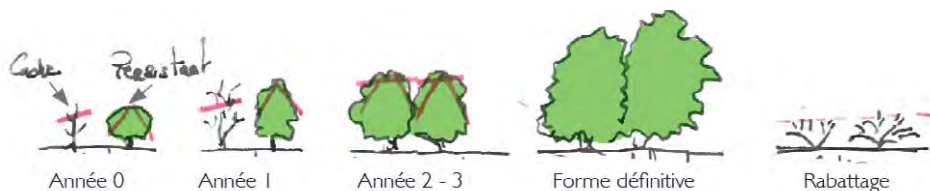
C'est pourquoi il est important de penser au développement de l'arbre adulte dès la plantation. Ainsi les tailles sévères, suppression du houppier ou sectionnement de grosses branches, altèrent sa santé, sa solidité et sa beauté. **Il faut donc éviter les tailles drastiques et adopter une taille dite douce.** Celle-ci est possible toute l'année sauf pendant l'apparition et la chute des feuilles.



Il est préférable de tailler par temps sec pour éviter l'infection des plaies. Ne pas supprimer plus de 30% du volume du houppier à la fois. Il est préférable de se rapprocher d'un professionnel de l'arbre.

TAILLE DES ARBUSTES

Si l'on plante des arbustes à fleurs, il est préférable de préserver un port libre en privilégiant des essences locales (cornouiller, aubépine, charme, noisetier, troène, merisier...) qui apporteront des floraisons et des couleurs tout au long de l'année. Ils représenteront un refuge pour une faune variée, en bord des champs ou des espaces naturels.



La gestion différenciée

La réflexion sur le fleurissement et l'embellissement s'étend jusqu'à l'entretien et la gestion des plantations, qui dépendent des usagers et de l'usage des espaces. Cette gestion s'adapte aux nouvelles réglementations et diffère selon l'usage du lieu : de l'horticole au naturel. En effet, on ne gère pas un centre-ville ou les abords d'une mairie de la même façon qu'un espace périphérique. C'est ce que l'on nomme la gestion différenciée.

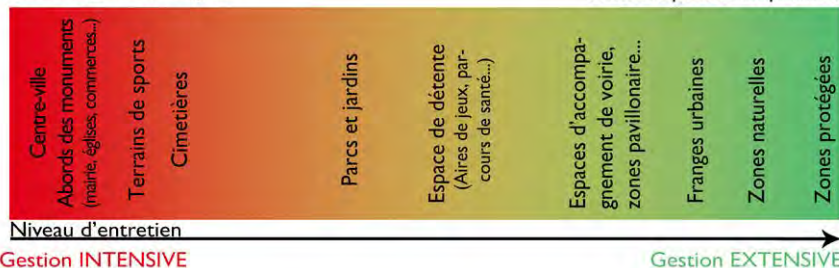
La gestion différenciée est ainsi une méthode qui consiste à déterminer pour chaque espace les objectifs de gestion en termes d'accueil du public, de paysage, d'entretien mais aussi d'écologie et de biodiversité. Ensuite il s'agit d'adapter la gestion aux différents espaces municipaux ; notamment les espaces enherbés et le fleurissement (gestion intensive / extensive) et ainsi d'optimiser les moyens humains et techniques. Par exemple, la fauche tardive des prairies recrée des écosystèmes riches de graminées et plantes mellifères qui servent de refuge à de nombreux insectes et petits rongeurs. Les faucher tardivement, en septembre / octobre, et en plusieurs fois, permet de préserver au mieux ce milieu fragile.

DU TRÈS HORTICOLE :

palette végétale riche et fleurie,
tonte fréquente, taille modérée et
réfléchie, désherbage...

AU PLUS NATUREL :

flore naturelle de campagne, haies ar-
bustives libres (haies bocagères)
tontes espacées en prairie...



Principe de gestion différenciée et niveau d'entretien

Pour rappel, la loi « Labbé » applicable depuis le 1^{er} janvier 2017 interdit l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces publics, promenades, forêts et voiries. Cette réglementation concerne également les jardiniers amateurs depuis 2019. Cette loi a pour objectif de réduire la pollution des sols, des rivières et de l'air par les produits chimiques, en limitant leurs usages. Elle vise ainsi à préserver la qualité de la ressource en eau, à protéger la santé des citoyens et des agents municipaux et à favoriser la biodiversité.

LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

Le plan de gestion différenciée est un document qui retranscrit les modes d'entretien (horticoles ou écologiques) en fonction des espaces sur le territoire communal. Il se compose d'un plan, de fiches d'actions et d'un planning.

L'élaboration de ce programme comprend :

- ❁ La réalisation d'un inventaire exhaustif des différents espaces de la commune.
- ❁ Le classement par typologie (centre-bourg, espaces publics, entrées de ville...) et par usage de fréquentation de la population (un code couleur peut-être utilisé allant du rouge au vert, des plus aux moins entretenus).
- ❁ La liste, pour chacun des espaces, des tâches d'entretien, leur fréquence et le matériel à utiliser.
- ❁ La mise en place des fiches d'actions et d'un planning d'interventions annuel ou bi-annuel.

Le jury du label Villes et Villages Fleuris prend aujourd'hui en compte dans son évaluation des critères environnementaux et de gestion.

Le plan de gestion contribue à :

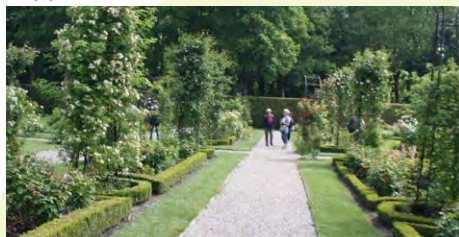
- ❁ La rationalisation des entretiens pour chaque espace.
- ❁ La valorisation et la planification du travail des employés.
- ❁ La réponse aux enjeux environnementaux et sociétaux avec la disparition de l'usage des pesticides et le redéveloppement de la faune et de la flore y compris dans les espaces urbanisés.



La communication auprès des habitants et des techniciens est un des outils de la gestion différenciée, support à l'écocitoyenneté.

LES ENJEUX DU PLAN

L'approche culturelle :



Elle valorise l'identité des paysages communaux, met en valeur des sites patrimoniaux et espaces de prestiges, diversifie et transmet le savoir faire des jardiniers.

L'approche écologique :



Elle préserve la biodiversité, limite les polluants, gère les ressources naturelles (eau, déchets verts).

L'approche économique :



Elle fait face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes, optimise les moyens humains et matériels, maîtrise les temps de travail, économise l'eau, les engrais... Elle adapte le matériel en fonction des besoins.

L'approche sociétale :



Elle améliore le cadre de vie des habitants, éduque le public à l'environnement, favorise l'autonomie des agents techniques.

LES QUESTIONS À SE POSER

- ✿ Comment protéger la faune et la flore ?
- ✿ Où dois-je fleurir en priorité ?
- ✿ Quels outils pour le désherbage ?
- ✿ Ai-je suffisamment communiqué sur la gestion différenciée ?
- ✿ Qu'est-ce qui fait « entretenu » surtout en zone rurale ?
- ✿ Quel est l'usage de cet espace ? Ai-je besoin de le désherber ou de le tondre ? Si je tonds moins souvent ici : combien de temps je gagne ailleurs ?
- ✿ Son entretien doit-il être intensif ou extensif ?

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- ❁ Choisir des **essences végétales adaptées** : préférer des essences locales, surtout aux abords des espaces naturels.
- ❁ Modérer l'utilisation des annuelles au profit **des vivaces**.
- ❁ **Respecter le cycle des floraisons**. Si vous souhaitez que les annuelles ou bi-annuelles se ressèment toutes seules, coupez-les après l'apparition des graines. C'est le cas pour les jachères fleuries, qui renaîtront ainsi l'année suivante.
- ❁ **Hiérarchiser** l'aménagement des massifs : préférer une composition plus intense aux abords des monuments et plus naturelle dans les espaces reculés.
- ❁ Planifier une **taille réfléchie** des arbres et des arbustes, en adéquation avec l'espace et les essences.
- ❁ Ajuster la fréquence des **tontes** au rythme et cycle biologique de la faune et de la flore.
- ❁ Proposer des **solutions alternatives** au désherbage chimique par un désherbage sélectif, **manuel ou thermique**.
- ❁ Eviter la tonte systématique, penser à la **gestion pastorale**.
- ❁ Planter des **vivaces et des couvre-sols** qui permettent de diminuer la tonte et le **désherbage**.
- ❁ Économiser les ressources naturelles, notamment la ressource en eau par la **récupération des Eaux Pluviales** pour l'arrosage (systèmes de noues et lagunages, récupérateurs d'eau...).
- ❁ Recycler des matériaux pour le traitement des sols, des déchets végétaux pour le **compost** ou bien le **paillage** des massifs...
- ❁ Mettre en place **des actions** en faveur de l'environnement et des actions participatives (journée des plantes, jardins partagés...) avec la population (scolaires, habitants...).
- ❁ Choisir des **prestataires et des pépinières locaux** afin de diminuer l'empreinte carbone.

Prendre en compte les problématiques d'entretien dès la conception des projets d'aménagements et la pose du mobilier urbain participe à l'optimisation de la gestion différenciée.
(exemple : pose de mobilier à un seul pied ou monobloc afin d'éviter de désherber « entre »).

DÉSHERBER AUTREMENT

	Avantages	Inconvénients
Binette	- Totalement écologique (pas d'émissions de CO₂) - Efficace et esthétique - Coût très faible à l'achat - Simplicité d'emploi	- Main-d'œuvre importante - Nécessité d'un balayage sur les zones imperméables
Brosses rotatives	- Coût d'investissement modéré - Simplicité d'emploi	- Nécessite un balayage après chaque brossage - Usure des brosses - Dégradation des joints (entre pavés, caniveaux-route) - Uniquement sur surfaces imperméables - Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile
Herses rotatives	- Faible investissement - Simplicité d'emploi et maniable	- Uniquement sur surfaces perméables planes - Dégrade la structure de la surface - Nécessite un damage - Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile
Balayeuse automotrice	- Action préventive et curative - Combine nettoyage et désherbage - Contrat de prestation possible (pas d'intervention du personnel communal et coût d'utilisation modéré) - Efficacité intéressante sur caniveaux de locaux sanitaires	- Coût d'investissement élevé selon la taille du matériel - Nombre de passage élevé - Uniquement sur surfaces imperméables - Nécessité de réduire la vitesse d'avancement (3 à 5 km/h) pour une action désherbante - Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile
Thermique à infrarouge	- Coût d'investissement limitée - Simplicité d'utilisation - Consommation de gaz limité par rapport au thermique à flammes - Désinfection directe	- Nécessité de passages répétés sur jeunes plantules - Efficacité herbicide moyenne - Risque d'incendie - Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile
Thermique flammes directes	- Coût d'investissement limitée - Simplicité d'utilisation - Efficacité herbicide meilleure que le thermique infrarouge	- Nécessité d'intervenir régulièrement sur jeunes plantules - Risque d'incendie - Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile
Thermique vapeur eau chaude	- Nombre de passage limité sur surfaces imperméables - Bonne efficacité herbicide, surtout sur plantes jeunes - Usage polyvalent : désherbage, nettoyage de graffiti, désinfection de locaux sanitaires - Contrat de prestations possible	- Vitesse d'avancement lente - Consommation en eau importante (qui peut être résolue par l'utilisation d'eau de pluie) - Coût d'investissement élevé - Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile
Thermique à mousse	- Nombre de passage quasi-équivalent à un désherbage chimique - Bonne efficacité herbicide - Vitesse d'avancement intéressante - Usage polyvalent : désherbage, nettoyage de graffiti, désinfection de locaux sanitaires	- Émission de CO₂, consommation d'énergie fossile - Consommation en eau importante (qui peut être résolue par l'utilisation d'eau de pluie) - Coût d'investissement élevé

Source : Guide de gestion écologique des espaces publics et privés, Natureparif, Paris, 2016

Planter des couvre-sols ou enherber les espaces permet de limiter le désherbage. C'est le cas des cimetières où les intertombes peuvent être plantées.

La parole aux professionnels

COMMUNE DE SENLIS

Monsieur Oliver Topart - Directeur adjoint des Services Techniques.

Quelques mots sur votre commune

Senlis est une ville au cœur médiéval, donc très minérale, au cœur de massifs boisés. L'arbre occupe une place importante, en entrée de ville, avec de nombreux mails notamment sur les anciens remparts.



Comment avez-vous mis en place la gestion différenciée dans votre commune ?

Le plan de gestion a été mis en place en 2014 suite à une étude de Chico Mendes et du PNR Oise-Pays de France, sur plus de 100 Ha d'espaces verts. On a différencié les espaces, notamment les espaces naturels, que l'on tond moins souvent, pour assurer une transition depuis la campagne vers la ville.

Comment cela a été perçu par les services techniques et les habitants ?

Plutôt positivement, mais à force de beaucoup de communication (panneau sur place, réunions publiques, réunions de quartiers...). Il faut des chiffres à l'appui sur les résultats et bien expliquer pourquoi. Il faut que cela reste propre, pour ne pas qu'on ait l'impression que cela soit à l'abandon. On va même continuer d'espacer les tontes sur certains secteurs.



A photograph of a rose bush in the foreground with a stone ruin in the background. The roses are in various stages of bloom, with colors ranging from light pink to vibrant orange. The stone ruin, which appears to be a church tower or bell tower, is made of light-colored stone and has a large arched opening. The sky is blue with some white clouds. The overall scene is bright and sunny.

60 Olse
c|a.u.e

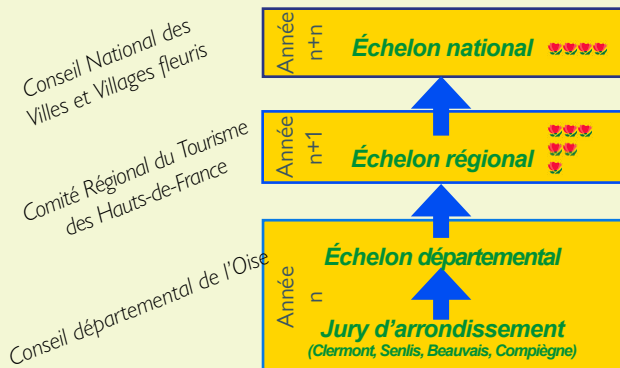
Aller plus loin

Les concours

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Le label des Villes et Villages Fleuris récompense les communes qui contribuent à valoriser leur cadre de vie, qui s'inscrivent dans une démarche de fleurissement durable et de valorisation du territoire, ainsi que de l'attractivité touristique et du renforcement du lien social.

Visitent les communes, attribuent et gèrent le label : Dans l'Oise, plusieurs échelons sont à graver :



LES AUTRES CONCOURS



❁ **Les mairies fleuries** : ce concours récompense le fleurissement des plus belles façades de mairies du département et leurs espaces naturels visibles de la rue, ainsi que les réalisations florales installées sur la voie, la place publique, cour ou parvis devant la mairie.

❁ **Les commerces fleuries** : ce prix récompense les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales tels que les hôtels-restaurants, campings, gîtes, chambres d'hôtes ainsi que tous les commerces dont les réalisations florales seront visibles de la rue.

❁ **Les maisons fleuries** : il récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur cour, leur façade et leur balcon.

Les adresses utiles

LE CAUE : LE PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

Le CAUE est une association d'intérêt général qui promeut la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci de les adapter aux particularités locales. Grâce à son équipe pluridisciplinaire elle développe une vision globale du territoire et aborde simultanément une multitude d'approches transversales. Par son conseil, elle peut accompagner les communes sur le long terme en élaborant soit un « dossier conseil » soit plus spécifiquement pour le fleurissement et l'embellissement un « plan guide paysager ».



CAUE de l'Oise
4 rue de l'Abbé du Bos
60 000 BEAUVAIS
Tél. 03.44.82.14.14
caue60@wanadoo.fr
www.caue60.com

De nombreux documents déjà réalisés par le CAUE de l'Oise sont à votre disposition pour vous aider dans votre démarche. N'hésitez pas à les demander ou à les consulter sur le site internet : www.caue60.com

LES AUTRES PARTENAIRES

	Conseil National des Villes et Villages fleuris Bâtiment Condorcet, 6 rue Louis Weiss - 75703 PARIS cedex 13 01 44 97 06 41 - www.villes-et-villages-fleuris.com
	Conseil départemental de l'Oise 1 rue Cambry - 60000 BEAUVAIS 03 44 06 60 60 - www.oise.fr
	Comité Régional du Tourisme des Hauts-de-France 3 rue Vincent Auriol CS 11116 - 80011 AMIENS cedex 1 03 22 22 33 66 - www.weekend-esprithautsdefrance.com
	CPIE des Pays de l'Oise 1/8 rue des Jardiniers - 60300 SENLIS 03 44 31 32 64 - www.cpie60.fr
	Oise Tourisme 22 place de la Préfecture BP 80822 - 60008 BEAUVAIS cedex 03 64 60 60 60 - www.oisetourisme.com
	Conservatoire Botanique National de Bailleul Hameau de Haendries - F - 59270 BAILLEUL 03 28 49 00 83 - www.cbnbl.org
	Association A.R.B.R.E.S Maison des associations du 12 ^e , casier n°17 - 181 av. Daumesnil -75012 PARIS 06 32 30 10 28 - www.arbres.org

Les publications

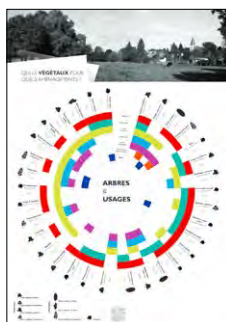
LES PUBLICATIONS DU CAUE DE L'OISE



Conseils pratiques pour l'embellissement et le fleurissement durable de l'Oise
2018



Fiches pratiques pour l'entretien des mares
2009

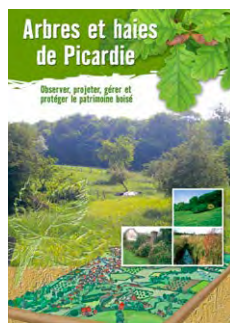


Arbres & usages : quels aménagements pour quels végétaux ?
2013



Aménagement de cimetières
2014

LES PUBLICATIONS DE NOS PARTENAIRES



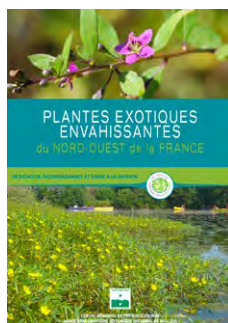
Arbres et Haies de Picardie,
CAUE60, 80, 02, CRPF
Conseil Régional de Picardie
2006



Atlas des paysages de l'Oise,
Direction Régionale de l'Environnement Picardie,
Direction Départementale de l'Équipement de l'Oise
2006



Guide pour une gestion durable des espaces publics en Picardie
Union Régionale des CPIE de Picardie
2012, réédition 2017



Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France,
Conservatoire botanique national de Baillieux,
2011, réédition 2015

Toutes ces publications sont consultables dans notre espace documentation et disponibles en ligne sur le site internet du CAUE.



*Conçu et réalisé par le CAUE de l'Oise : Mathilde Huot-Castiau
et Martin Sirot, paysagistes conseils,
Gérald Réman, urbaniste conseils,
Amélie Muller, chargée de communication et infographiste*

